

COMPTE-RENDU

ATELIER 6 – CONCERTATION PARC DU RHIN

Concevoir un parc pour tous (volet 2).

17.01.19

Ce sixième atelier s'est déroulé le 17 janvier de 18h30 à 20h45 au Point Coop Café Deux-Rives. Une dizaine de personnes était présente, pour l'essentiel des « habituées ». La qualité des échanges et l'implication de chacun sont venues palier une participation en baisse.

1- Accueil / Introduction

Le déroulement de la séance est précisé par Florian Franck-Neumann. Il s'articulera autour des points suivants :

- Découverte et discussion autour du Cahier des usages et des orientations d'aménagement (version de travail)
- Mise en perspective / présentation de la suite de la démarche (calendrier et articulation des séances)
- Travail en ateliers
 - ✓ Spatialisation des usages et des aménagements envisagés
 - ✓ Analyse du cahier : précisions, corrections et priorisation
 - ✓ Rédaction d'un bref descriptif du parc
- Temps de restitution et d'échanges (descriptif du parc et carte)
- Modalités et organisation de la restitution du 7 février

2- Découverte du Cahier des usages et des orientations d'aménagement (version de travail en annexe)

Celui-ci est structuré de la manière suivante :

- 1^{ère} partie : Raison d'être du cahier (commande initiale)
- 2^{nde} partie : Rappel des éléments méthodologiques relatifs à la démarche
- 3^{ème} partie : Bref descriptif du futur parc / promenade du Rhin (à rédiger aujourd'hui en atelier)
- 4^{ème} partie : Les usages identifiés et les possibles. Ceux-ci sont déclinés en 8 catégories : Se détendre, se dépenser, se divertir, se restaurer, interagir, créer, cultiver, découvrir/apprendre.
- 5^{ème} partie : Les orientations d'aménagements. Celles-ci sont résumées ci-dessous :

Un parc écologique & éco-citoyen

- Le parc sera une « oasis » de nature en ville
- La place de l'eau y sera prépondérante
- La dimension éco-citoyenne y sera également présente

Un « parc des berges » : Le Rhin et le chemin de halage, colonne vertébrale de la promenade

- La promenade proposera une diversité de parcours adaptés à chaque usage(r)
- Le fleuve et les berges affirmeront à la fois d'identité et l'attractivité du parc
- Les berges et chemin de halage au Nord viendront prolonger la promenade et offrir un univers plus naturel

Une promenade connectée au quartier et en réseau avec les autres espaces verts

- La complémentarité des aménagements et équipements à l'échelle du quartier élargi jouera pleinement
- Les îlots bâtis et espace inter-îlots seront pleinement intégrés au parc
- La promenade du Rhin viendra articuler le Jardin des 2 rives avec le quartier

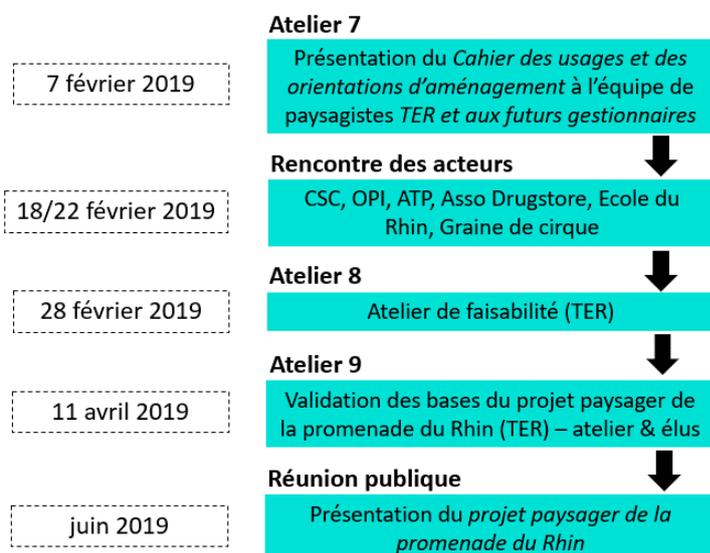
Un lieu vivant et en mouvement

- La promenade répondra aux attentes du plus grand nombre, dans un espace vivant, où on se sent bien et en sécurité
- Elle hébergera plusieurs pôles d'attractions
- Elle affirmera la vocation culturelle et franco-allemande du quartier
- Et transmettra la mémoire de l'histoire européenne qui a marqué ces lieux

Le contenu du cahier sera revu en détail lors du temps d'atelier.

3- Présentation de la suite de la démarche

Les prochaines échéances sont présentées et leur articulation expliquée. En voici le récapitulatif :



A compter du prochain atelier (séance 7), la maîtrise d'œuvre (agence TER) « prendra la main » en nourrissant son travail des éléments produits au cours des ateliers 1 à 6 et synthétisés dans le Cahier des usages et des orientations d'aménagements.

Les échanges, questionnements et validation à venir (séances 8 et 9) permettront d'aboutir à la production par TER de l'avant-projet.

Quelques acteurs clés seront rencontrés dans l'intervalle - fin février – afin d'échanger avec eux et

de collecter leurs réactions et éventuelles suggestions. Enfin, le projet paysager définitif sera présenté au public au mois de juin 2019.

4- Production en ateliers

TABLE 1 - Spatialisation des usages et des aménagements envisagés

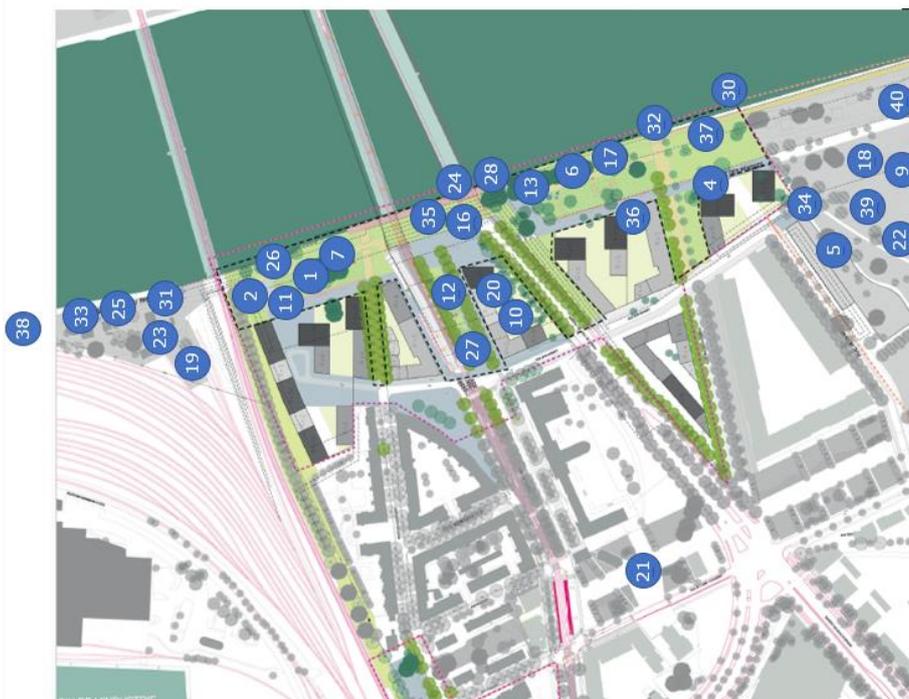
(Animateur : Emeline BALL)

Les participants réfléchissent au cours de l'atelier à la spatialisation générale des usages et à l'implantation des équipements et aménagements imaginés lors des dernières séances pour en vérifier la cohérence et le besoin.

Voici la proposition de spatialisation des usages qui en découle :



Voici la proposition de spatialisation des équipements / aménagements qui en découle :



Légendes et éventuels commentaires relatifs aux choix d'implantation effectués :

1- Aire de barbecue / pique-nique	Près des platanes pour profiter de l'ombre
2- Aire de jeux	(petit équipement de proximité)
3- Belvédère	(NON PLACÉ)
4- Biergarten	
5- Boulodrome	A la limite Nord du J2R
6- Cabane(s) à livres	1 place de l'hippodrome et 1 sur la promenade (endroits propices à la lecture et accessibles)
7- Cabane du platane	
8- Carrousel	(NON PLACÉ)
9- City stade	À réimplanter à l'échelle du quartier (zone sportive au Nord du J2R ?)
10- Compost collectif	Une station de compostage collectif au cœur de chaque îlot d'habitation (aspect pratique)
11- Ecole de vélo	
12- Espaces de rencontre	(mobiliers urbains spécifiques) Entre les espaces « inter-îlots »
13- Expo éphémère	
14- Fontaine	(NON PLACÉE)
15- Food trucks	(NON PLACÉ)
16- Gradins dénivelé	Adosser à l'avenue de l'Europe (côté Nord) pour habiller le
17- Hamacs / chaises longues	Près de la cabane à livre pour bouquiner allongé
18- Hat trick J2R ?)	A réimplanter à l'échelle du quartier (zone sportive au Nord du
19- Jardin des sens (aromatique...)	Sur le talus à l'entrée de la zone naturelle pour faire une jonction douce et aménager le talus en douceur.
20- Jardins partagés	Plusieurs au cœur de chaque îlot d'habitation pour que les habitants puissent en profiter (à mettre en lien avec composteurs)
21- Kiosque	Place de l'hippodrome car les habitants le demandent depuis très longtemps / besoin d'un lieu de vie et de rencontre dans ce secteur
21bis- Kiosque de la Cour des Douanes	Il va être détruit. Il pourrait être démonté, puis remonté une fois les immeubles construits dans le cœur d'îlot ou à proximité.
22- Labyrinthe végétal	Dans le J2R pour agrémenter ce grand espace vide / utiliser les bulles
23- Mare	Dans la zone sauvage pour le calme des batraciens et respecter la distance réglementaire aux habitations
24- Mur de street art	Sous le pont de l'Europe, visible depuis la passerelle flottante
25- Observatoire faune (bas)	Au début de la zone « sauvage » (Nord du pont de chemin de fer)
26- Parcours botanique	Démarre vers la fin de la promenade pour annoncer doucement la zone sauvage (continuité logique)

27- Parking vélos	Mettre des arceaux à vélo au bout des rues pour inciter à laisser son 2 roues et à marcher + éviter les arceaux directement sur la promenade.
28- Péniche café	Pas trop loin des habitations pour qu'elle soit aussi un lieu de convivialité connecté au quartier
29- Petits fruitiers	(NON PLACÉS)
30- Piscine flottante	Implantation et utilité discutées (non unanime et évidente – équipement de qualité présent à Kehl / ou sinon, mieux vaudrait prévoir dans ce cas une nouvelle vraie piscine dans le quartier)
31- Ponton handipêche	Début zone sauvage (moins fréquentation permet accès en voiture)
32- Pontons	Dans la continuité des rues (lieu d'observation de la faune également)
33- Roselière	Dans la zone sauvage - c'est « sa » place
34- Ruches	Près du J2R pour que les abeilles accèdent plus facilement aux floraisons du jardin et à la forêt plus loin (à abriter du public)
35- Skate parc	Au niveau des gradins (profiter de la topo déjà accidentée)
36- Terrasse de café	Au pied des immeubles, près des commerces (ilots bâtis)
37- Tiers lieu / casemate	A étudier sur le toit ou carrément dans la casemate / bunker
38- Tourelle en bois	Au milieu de la berge sauvage (Nord) – implantée sur 2 nd e casemate ?
39- Vitaboucle	Dans le J2R car plus d'espace et plus d'intérêt pour les sportifs
40- Arène / théâtre de verdure	Dans le J2R, ouverte vers l'Allemagne, pour des spectacles et événements... Rideaux d'arbres à l'arrière pour isoler l'arène du reste du parc. Equipement en bois.

En complément : A chaque point d'accès à la promenade, mettre des panneaux expliquant que c'est un parc zéro déchets et des poubelles de tri.



TABLE 2 - Analyse et amendement du cahier des usages et des orientations d'aménagement

(Animateur : Florian FRANCK-NEUMANN)

Le document de travail est passé en revue. Il apparaît conforme aux propositions et à l'état d'esprit voulu par les participants pour ce parc. Quelques modifications / corrections sont cependant apportées :

- Le paragraphe relatif à l'identité de la future promenade devra faire figurer son lien et sa complémentarité avec le Jardin des Deux Rives (J2R) et la renaturation des berges opérée sur cet espace (partie III),
- Le paragraphe consacré à « se dépenser » ne fera plus mention du vélo (comme tous les autres parcs, cet espace n'aura – sauf exception pour l'école de vélo pour enfants – pas vocation à accueillir des cyclistes sur leur vélo) (partie IV)
- Il serait judicieux d'intégrer au document le schéma des enjeux en y faisant figurer la zone de rencontre envisagée pour la voie qui contournera le parc par l'Ouest. (partie V)
- Faire disparaître la mention aux terre-pleins centraux arborés (dispositif jugé compliqué et potentiellement contreproductif) (partie V, paragraphe A1)
- Ecarter l'hypothèse d'un 3^{ème} cheminement et se concentrer sur le chemin « haut » et le chemin « bas » (articulé autour du chemin de halage) (partie V, paragraphe B4)
- La mention relative à l'implantation d'une Vitaboucle dans la partie Nord du parc n'est pas consensuelle (jugée inappropriée pour cet espace par certains) (partie V, paragraphe B6)

L'ensemble de ces recommandations ont été intégrées dans la nouvelle version du Cahier des usages et des orientations d'aménagement, transmise en PJ.

TABLE 3 - Rédaction d'un bref descriptif du parc

(Animateur : Alain BONNOT)

Au cours de cet atelier, les participants sont invités à présenter **leur vision du futur parc** en imaginant la trame du document qui viendra décrire la promenade aux visiteurs et touristes (librement inspirée des documents déjà produits par la ville de Strasbourg pour ses autres parcs).

Contexte urbanistique et historique - dimension et situation rhénane

- S'inspirer de la partie 1 (Contexte urbanistique et historique) de la présentation du Jardin des Deux Rives (Document Ville de Strasbourg)
- **Sur ce territoire, l'histoire du lieu nous raconte la « grande » Histoire.**
- Mentionner la présence de panneaux d'information (trilingues) sur des éléments historiques (parcours historique)

Élément clé du parc : Une vitrine du patrimoine naturel (Faune et flore, biodiversité)

- Lieu situé sur le tracé d'une trame verte et bleue d'intérêt national
- Faire référence aux éventuelles pollutions antérieures et à leur traitement
- Regard sur le patrimoine naturel : faune et flore terrestre et aquatique, typique rhénane
- Présence de points d'observation et d'un circuit botaniste (descriptifs présentant les différentes espèces végétales implantées sur le site et leur impact favorable sur la nature / le milieu)
- Lieu vitrine pour l'éducation à l'environnement, les sorties scolaires...

Un lieu de loisirs, d'échanges et de convivialité

- Bassin pour baignade naturelle alimenté par l'eau du Rhin

- Équipement de pontons pour découvrir et admirer les berges et le Rhin et procurer un passage aisé sous le pont de l'Europe dans un but de promenades piétonnes

Propice à la détente, la vie sociale et à la restauration

- Restaurant solidaire avec terrasse panoramique avançant sur l'eau ; « café suspendu » pour permettre à tous de profiter d'un moment en ce lieu
- Arène « verte » en plein air, ouverte sur le Rhin, avec gradins semi-circulaires (en bois) sur le modèle des théâtres romains (à la frontière entre le Jardin des Deux Rives et la Promenade du Rhin)
- Animations diverses (Graine de Cirque juste à côté), concerts, soirées danse...
- Dans l'objectif de propager une culture populaire, c'est-à-dire qui s'adresse à tous et qui élève l'esprit des gens, sans élitisme, mais qui ne les limite pas non plus à leurs acquis culturels

Un parc Zéro Déchet

- Panneaux d'éducation
- Cahier des charges zéro déchet pour les restaurations fixes ou ambulantes sur le site
- Équipements installés (bacs de tri aux entrées-sorties de la promenade, bac à compost)

Structuré autour de 3 pôles

- Sport et activités au sud, débordant sur le Jardin des Deux Rives
- Culture, détente, restauration, lieu de rencontre : partie centrale
- Découverte de la nature et de la biodiversité : partie Nord

Prévoir évidemment une carte, un plan dans la brochure...

5- Organisation de la restitution du 7 février

Conformément à ce qui avait été annoncé précédemment, le cœur du Cahier des usages et orientations d'aménagement sera présenté le 7 février prochain par des représentants des participants de l'atelier. Voici les volontaires qui ont accepté de se livrer à l'exercice :

- Partie 1 « un parc écologique » : Christian LEDUNOIS & Arthur PAQUET
- Partie 2 « un parc des berges » : Anne-Véronique AUZET
- Partie 3 « un parc connecté au quartier » : Leyla BINICI
- Partie 4 « un parc vivant » : Yamina GROSJEAN

Une confirmation e-mail sera rapidement transmise à chacun d'eux et les modalités précises de préparation et d'intervention définies. A priori, chacun disposera de 5 minutes pour présenter sa partie et tout particulièrement l'état d'esprit des membres de l'atelier et les propositions concrètes produites sur chacune de ces thématiques.

Point divers et clôture de séance

Les discussions sur la spatialisation des aménagements ont une fois de plus fait émerger le besoin d'un temps de travail sur site pour mieux appréhender cet espace et confronter les idées à la réalité physique des lieux. Un tel temps pourrait être envisagé un samedi matin du mois de février. Nous y reviendrons lors de la prochaine séance de travail.

RDV le 7 février à 18h30 pour la séance de restitution de nos travaux.

